



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FÉVRIER 2020

- Membres afférents au Conseil Municipal : **15**
- Excusé : F. VILLIEN (pouvoir B. BON)
- En exercice : **11**
- Secrétaire de séance : D. PERRIN
- Présents : **10**
- Président de séance : Michel GILES, Maire

Ouverture de la séance à 18 h 30

En introduction de ce dernier Conseil Municipal du mandat, le Maire fait la déclaration suivante :

« Je tiens à remercier l'ensemble des élus qui ont participé activement à l'action municipale pendant ces six années. Ils se sont mobilisés bénévolement pour le bien de notre commune, et pour faire aboutir les engagements que nous avons pris en 2014.

Je veux aussi remercier les employés communaux, sans qui les décisions des élus ne seraient que des discours.

Je tiens à dire enfin que j'ai eu beaucoup de plaisir à présider cette assemblée, et que j'ai été sensible à l'esprit d'engagement, mais aussi de respect et de tolérance qui a marqué ce mandat.

Quelques que soient les résultats du scrutin des 15 et 22 mars, je souhaite que le prochain conseil puisse travailler dans le même état d'esprit. »

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 janvier 2020**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 janvier 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

I. FINANCES ET ENERGIE :

Finances

• **Vote des taux des taxes communales :**

Après délibération, les membres du Conseil Municipal se prononcent à l'unanimité pour le maintien en 2020 des mêmes taux de taxes locales votés en 2019 :

- Taux Taxe Foncière sur le Bâti, TFB : 17, 37%
- Taux Taxe d'Habitation, TH : 13, 15%
- Taux Taxe Foncière sur le Non Bâti, TFNB : 62, 56 %

• **Approbation des documents budgétaires :**

Sous la présidence de Monsieur MURER, Adjoint au Maire, chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine, en vue des délibérations budgétaires annuelles, les comptes de l'exercice 2019, et les budgets 2020 préparés lors des précédentes réunions de la Commission Finances.

A) BUDGET PRINCIPAL - M14

A-1 Approbation du Compte Administratif 2019 :

Le Compte Administratif, présente :

- En Fonctionnement, un montant de 496 061, 55 € pour les dépenses, et 609 929, 21 € pour les recettes ;
- En Investissement, 131 983, 70 € pour les dépenses, 189 149, 69 € pour les recettes ;

↳ **Hors de la présence de Monsieur Michel GILES, Maire, l'ensemble des membres du Conseil présents approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2019 du budget principal de la commune.**

A-2 Approbation du Compte de Gestion 2019 :

Le Compte de Gestion établi par la trésorerie, qui est identique et conforme au Compte Administratif est à son tour soumis à l'approbation du Conseil Municipal rejoint par le Maire ;

↳ ***Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion 2019 du budget principal de la commune.***

A-3 Affectation du Résultat 2019 :

L'excédent de fonctionnement global de 213 994, 39 € est repris dans le budget 2020 pour un montant de 73 994, 39 € en recette de fonctionnement et pour un montant de 140 000, 00 € en recette d'investissement (chapitre 1068).

Le déficit d'investissement de 1 373, 24 € est affecté en dépense d'investissement du budget 2020.

↳ ***L'affectation de résultat ainsi présentée, est approuvée par les membres présents à l'unanimité.***

A-4 Vote du budget 2020 :

Le budget de fonctionnement s'élève à 603 500, 00 € et le budget d'investissement à 334 000, 00 €.

Le détail par chapitre budgétaire s'établit comme suit :

M14 - FONCTIONNEMENT				M14 - INVESTISSEMENT			
DEPENSES en €		RECETTES en €		DEPENSES en €		RECETTES en €	
Déficit antérieur	0, 00	Excédent antérieur	73 994, 39	Solde reporté	1 373, 24	Solde d'Inv. Reporté	0, 00
Charges générales	157 000, 00	Atténuations charges	1 000, 00	Opérations patrimoniales	0, 00	Virement section Fonctionnement	65 000, 00
Charges de personnel	255 000, 00	Opérations d'ordre	0, 00	RBT d'emprunts	52 000, 00	Opérations d'ordre	15 000, 00
Atténuations de produits	6 000, 00	Produits de services	38 000, 00			Opérations d'Ordre/Section	0, 00
Virement investissement	65 000, 00	Impôts et taxes	385 000, 00	Immobilisations incorporelles	25 000, 00		
Opérations d'ordre	15 000, 00	Dotations et participations	80 000, 00	Subventions d'équipement	2 626, 76	Dotations fonds divers	180 000, 00
Charges courantes	92 000, 00	Autres produits	24 800, 00	Immobilisations corporelles	98 000, 00		
Charges financières	11 000, 00	Produits financiers	105, 61			Subventions	74 000, 00
Charges exceptionnelles	2 000, 00	Produits exceptionnels	100, 00	Immobilisations en cours	155 000, 00	Emprunts	0,00
Dotations aux provisions	500, 00	Reprise de provisions	500, 00				
TOTAL DEPENSES	603 500, 00	TOTAL RECETTES	603 500, 00	TOTAL DEPENSES	334 000, 00	TOTAL RECETTES	334 000, 00

↳ Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le budget principal 2020.

B) BUDGET ANNEXE "ASSAINISSEMENT" - M49

B-1 Approbation du Compte Administratif 2019 :

Le Compte Administratif, présente :

- En Fonctionnement, un montant de 73 287, 29 € pour les dépenses, et 73 711, 04 € pour les recettes ;
- En Investissement, 38 457, 90 € pour les dépenses, 49 520, 27 € pour les recettes ;

↳ ***Hors de la présence de monsieur Michel GILES, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2019 du budget annexe de la commune.***

B-2 Approbation du Compte de Gestion 2019 :

Le Compte de Gestion établi par la trésorerie, qui est identique et conforme au Compte Administratif est à son tour soumis à l'approbation du Conseil Municipal rejoint par le Maire ;

↳ **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2019 du budget annexe de la commune.**

B-3 Affectation du Résultat 2019 :

Le résultat à affecter de 27 962, 34 € (résultat en fonctionnement de 2019 + résultat antérieur) est entièrement repris dans le budget 2020 en recette de fonctionnement (Ch. 002).

L'excédent d'investissement d'un montant de 49 084, 01 € est affecté en recette d'investissement pour le budget 2020.

↳ **L'affectation de résultat ainsi présentée, est approuvée par les membres présents à l'unanimité.**

B-4 Vote du budget 2020 :

Le budget de fonctionnement s'élève à 98 386, 09 € et le budget d'investissement à 96 584, 01 €.

Il est détaillé selon les sections dans le tableau comme suit :

M49 - FONCTIONNEMENT				M49 - INVESTISSEMENT			
DEPENSES en €		RECETTES en €		DEPENSES en €		RECETTES en €	
Déficit antérieur	0, 00	Excédent antérieur	28 386, 09	Solde reporté	0, 00	Solde d'excédent	49 084, 01
Charges générales	42 386, 09	Atténuations charges	0, 00	Opérations patrimoniales	2 500, 00	Vrt Section Fonctionnement	5 000, 00
Charges de personnel	8 000, 00	Opérations d'ordre	2 500, 00	RBT d'emprunts	10 000, 00	Opérations d'ordre	30 000, 00
Virement investissement	5 000, 00	Produits de services	62 000, 00	Immobilisations incorporelles	18 000, 00	Dotation Fonds Divers	9 000, 00
Opérations d'ordre - sections	30 000, 00	Impôts et taxes	0, 00	Subventions	0, 00	Subventions	3 500, 00
Charges de gestion	5 500, 00	Subventions	3 000, 00	Immobilisations corporelles	45 000, 00		
Charges financières	3 000, 00	Autres produits	0, 00				
Charges exceptionnelles	2 000, 00	Reprise de provisions	2 500, 00	Immobilisations en cours	21 084, 01	Emprunts	0, 00
TOTAL DEPENSES	98 386, 06	TOTAL RECETTES	98 386, 09	TOTAL DEPENSES	96 584, 01	TOTAL RECETTES	96 584, 01

↳ **Après délibérations, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le budget "Assainissement" pour l'exercice 2020.**

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercie Jean-Michel MURER pour la qualité des documents présentés.

- **Demande de subvention :**

Relevé topographique traverse du village

- La demande de subvention pour l'étude d'aménagement de la Traverse reposait sur un devis de 8.500 HT. Suite à l'appel d'offres mené avec le concours du CAUE, le cabinet GC Paysages a été retenu pour un montant de 13.600 HT.
- La commune souhaite faire une demande complémentaire pour un relevé topographique (devis = 16.500 HT).
- Le Conseil municipal décide de demander au Département une subvention pour complément d'étude de 21.600 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

II. INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL, ADMINISTRATION GENERALE :

Intercommunalité

- CCVD : C/R du Conseil Communautaire du 28 janvier 2020 :
 - o Point sur le Plan Mobilité, Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés confié au SYTRAD, PLU Grâne, Modifications PLU de Vaunaveys, Plan de Baix, Poët-Célarde ...
- CCVD : C/R du bureau communautaire du 4 février 2020 :
 - o Subventions Mission Locale, CIAS, Renouveau Chantiers Jeunes, APD déchetterie de Livron ...
- CCVD : C/R de la conférence des maires du 11 février 2020 :
 - o Modifs PLU Gigors, Clionsclat, Puy, Allex
 - o PLU de Mirmande
 - o PADD Soyans
 - o Diagnostic PLUI
- SIEBRC : C/R réunion du 28 janvier :
 - o DECI : la SAUR est chargée du contrôle des PEI (tous les 3 ans), et fournira un rapport de contrôle et une cartographie.
 - o La SAUR peut réaliser le schéma DECI pour les communes (7.000 € pour St Marcel)

Urbanisme

- Modification simplifiée du PLU : état d'avancement
 - o Observations reçues : INAO (RAS), Département (avis favorable avec observations), Habitant 1 (demande d'annulation de la procédure), Habitant 2 (avis défavorable), Habitant 3 (hors sujet).
 - o Décision MRAE : dossier soumis à évaluation environnementale.

- Dossiers et demandes en cours

2 PC

1 PCM

4 DP

2 DIA

2 visites de conformité à réaliser

Administration générale

- Tableau de permanence pour les élections :
 - o Un tableau prévisionnel est établi. Il pourra être complété avec les assesseurs d'autres listes.
- C/R de la réunion cantonale du 10 février 2020 :
 - o Demande de subventions complémentaires (cf. ci-dessus)

III. JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE, LOGEMENT

Solidarité

- C/R de la réunion du CCAS du 4 février 2020 :

1 demande d'aide financière

1 don de 20 €

Bilan très positif de ces 6 dernières années. Les 4 bénévoles sont motivés pour participer activement aux réunions au prochain mandat.

Il serait bien de développer la communication et de diffuser plus largement les informations au public.

IV. VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME ET COMMUNICATION

Vie associative

- AG Médiathèque : 6 mars 18 h à la Maison des Lettres
- AG Vieillir au Village : 12 mars à 18 h à la salle des fêtes
- Rando des crêtes : dimanche 5 avril
- Foire aux fleurs : 19 avril

Culture

- Fulgurance 2020

La commune souhaite accueillir une nouvelle fois le festival l'été prochain. Voir en fonction des manifestations déjà prévues.

V. QUESTIONS DIVERSES

- RGD : visite du CDG les 3 et 6 mars
- Qualité de l'air intérieur : visite Labo Départemental (Mme MORICE) lundi 24/02 (9 h)
- Conseil d'adjoints le samedi 7 mars ?

La séance est levée à 20 h 05.

Prochaine séance du Conseil Municipal : le jeudi 20 février 2020 à 18 h 30.
--